



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue, le dimanche 20 octobre 2019, à 9 h 30, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



Sont présents :

Chantal Crête
Gilles Ladouceur

Anik Bois
Don Saliba

Odette Hébert

Monsieur Jean-François David a motivé son absence.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Résultat de l'appel d'offres des rénovations et réaménagement intérieur à l'hôtel de ville du 544, chemin du Tour-du-Lac.
3. Parole au public.
4. Levée de la séance.

1. CONSEIL

Il n'y a aucune personne qui assiste à la séance extraordinaire.

1.1 Ouverture de la séance

304-10-2019
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 9 h 30.

ADOPTÉE à l'unanimité

En l'absence de la directrice générale et de la directrice générale adjointe, une résolution est requise pour nommer une personne qui agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

305-10-2019
Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE madame Suzie Provençal agisse à titre de secrétaire de la présente assemblée.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. GESTION FINANCIÈRE

- 2.1 Résultat de l'appel d'offres des rénovations et réaménagement intérieur à l'hôtel de ville du 544, chemin du Tour-du-Lac**



No de résolution
ou annotation

306-10-2019

Résultat de l'appel d'offres des rénovations et réaménagement intérieur à l'hôtel de ville du 544, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QUE, suivant l'appel d'offres public relatif à la rénovation et au réaménagement du nouvel hôtel de ville sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, deux entreprises ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT QUE le résultat des soumissions déposées est le suivant :

Groupe Laverdure Construction inc. 1 223 990.00 \$

DLS Construction inc. 1 449 000.00 \$

CONSIDÉRANT QUE ces offres ont été jugées conformes aux exigences des documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le contrat de rénovation et de réaménagement du nouvel hôtel de ville sise au 544, chemin du Tour-du-Lac soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit, la compagnie Groupe Laverdure Construction inc. au coût de 1 223 990.00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission déposée et la présente résolution constituent le contrat liant les parties;

QUE cette dépense s'applique aux activités d'investissement.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PAROLE AU PUBLIC

Personne n'est présent dans la salle.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

307-10-2019


Levée de la séance

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 9 h 35.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Suzie Provençal
Secrétaire d'assemblée